

Edition du "REVEIL DU NORD" 180 bis, rue de Paris, LILLE Bureaux à PARIS 43, boulevard Hausmann (3^e)

La plus forte vente de la région

l'Égalité

Directeur : Eug. GUILLAUME

BUREAU : Roubaix 1-34 45, rue de la Gare, 45 TOURCOING 1-55 15, rue Nationale, 11

Nos bons Jardiniers

L'hiver avait, une fois de plus, cloché eux nos braves jardiniers amateurs. Et, aux jours les plus rigoureux de cette pénible saison, lorsque, repris par la mortelle de leur petit coin de terrain, ils avaient, malgré tout, lui rendre visite, ils avaient des regards mauvais et des mouvements de colère devant le triste aspect de leur potager, objet pourtant de tant de soins et de tant d'amour.

Les choux, en haut de leurs tiges dénudées, érigaient des épis blanchâtres et putréfiés, les bouquets de persil n'étaient plus que de pauvres touffes rouillées ; en bordure des allées, les fraisiers avaient l'air définitivement défaits et, solitaire dans un coin, la rhubarbe, malgré ses larges feuilles comme pour se prélever sur l'épave même du jardin.

Incité par le gel, le terre semblait morte et le métronome terré à la végétation. Elle s'en allait pauvrement dans ses flancs l'espoir de prochaines récoltes.

Et à cette évocation lugubre, dans un rêve un peu de petits pois aux côtes grêles, au milieu d'un bouquet et de beaux radis russes tendres, nos jardiniers oublièrent la maussade hauteur présente.

Enfin, les premiers jours de printemps sont venus.

Et les rayons du soleil, en chassant la gelée et en rendant à la terre toute sa souplesse, ont ramené dans les vergers et les potagers tous ces braves gens.

Le déchaussant, soigneusement graissé et enveloppé pour l'hiver, a été démaillotté. On a examiné les semences qui restaient de l'année dernière et dressé la liste de celles à se procurer au plus vite, car les temps attendus étaient proches.

Et par un beau matin, frais et lumineux, alors que l'aurore illuminait l'horizon, nos jardiniers ont reparu dans leurs allées. Le fer de l'outil a de nouveau tranché la terre. Ce premier geste a pris une valeur toute symbolique de conquête. Et, effectivement, c'en est une ; celle du printemps sur l'hiver.

Ce dernier, d'ailleurs, se défend bien et ne se résigne point de gaieté de cœur à disparaître. De temps à autre, il reprend une vigoureuse contre-offensive et, en fuyant, il se retourne encore, par intervalles, pour lancer, avec un rire mauvais, ses dernières cartouches ; averse diluviennes, grêle, neige et bise glacée.

On a coutume d'appeler ces derniers sursauts du Bonhomme Hiver : giboulées de mars.

Sans doute, parce qu'elles arrivent généralement en avril.

Et quelquefois, pour ne pas donner tort au proverbe, en mai, si ce leur plaît.

Mais nos jardiniers n'en ont cure. Et, sitôt l'aérielle passée, ils recommencent leur tâche, soutenus par l'espoir et animés par une farouche émulation.

Car il y a chez eux une émulation véritable et un orgueil profond qui ne peuvent être comparés qu'à l'orgueil et à l'émulation des chasseurs et des pêcheurs.

Et il en est des histoires de jardins comme des histoires de chasse : moins c'est vraisemblable et plus c'est passionnant.

Ecoutez-les dissertier gravement sur la manière de planter les pommes de terre, de semer les oignons ou de faire des couches.

Les procédés les plus diamétralement opposés ont conduit partout à de merveilleux résultats. Des controverses passionnées s'élèvent. Ici, il s'agit de fixer ce point capital : est-il préférable de planter les allées à l'automne ou au printemps ?

Et de citer, à l'appui de thèses diverses des preuves convaincantes de productions astronomiques et de dimensions de légumes qui tiennent au phénomène.

Que le profane désireux de s'instruire se contente d'un seul professeur ou bien qu'il apprenne tout seul.

Sans cela, le malheureux risque sous peu la fatale méningite.

Quant à la rapidité de la germination, elle tient du prodige.

« Moi, mes laitues ont déjà trois feuilles et voilà douze jours qu'elles étaient semées. » « Moi, j'ai mes poireaux qui sortent. La semaine dernière, mon terrain n'était pas déchaussé. »

« Et moi !... — et moi !... » Confiant dans l'excellente qualité des graines, cette année, j'ai, dans une caisse, sur ma fenêtre, semé des pois de senteur.

Le surlendemain, de minuscules feuilles vertes pointaient. J'ai crié un miracle et les ai laissés grandir.

Et un beau matin, j'ai constaté que c'étaient de petits plants d'avoine. Le crotin utilisé comme engrais n'avait sans doute procuré cette végétation imprévue.

Mais, l'attends toujours mes pois de senteur.

L'EMEUTE A REPRIS A BERLIN

L'état de siège a été proclamé dans deux quartiers, dans les rues desquels de sanglants combats ont éclaté entre policiers et communistes

Nombreux morts et blessés

De graves désordres se sont encore produits jeudi soir dans le quartier de Neukölln, au sud-ouest de Berlin. Des combats de barricades se sont déroulés pendant toute la soirée et durèrent encore à trois heures du matin. Les rues étaient sans lumière, car tous les réverbères avaient été démolis par les manifestants, qui ont assailli le poste de police de la rue de Mayence. Tout le quartier fut fermé par la police qui, vers 1 h. 15 du matin, est intervenue avec une automobile blindée et a fait usage d'une mitrailleuse contre les barricades. Les communistes ont riposté en jetant des bouteilles et des pierres du haut des toits. Trois personnes ont été tuées et dix autres grièvement blessées.

Les combats, qui avaient cessé pendant un moment, ont repris vendredi matin, à l'aube, dans le quartier de Wedding.

Les socialistes, revenus en force après les échouffourées de la nuit, ont soudainement tiré assaut au commissariat de Seichowstrasse qu'ils ont bombardé de coups de pierres et de canettes de bière. Puis, renversant plusieurs camions automobiles qui se trouvaient là, ils ont élevé des barricades qu'ils ont renforcées avec des sacs de ciment. Après quoi, ils ont arraché les câbles de prise de courant des tramways, ainsi que les fils téléphoniques et ont mis à sac une trentaine de magasins dont ils avaient préalablement enfoncé les devantures.

La police a, de nouveau, fait usage de ses armes et après avoir complètement fermé le quartier, a fait irruption dans les maisons pour s'emparer des armes à feu cachées dans les logements.

Le nombre des morts, depuis jeudi soir à neuf heures, serait de six.

Devant les barricades, les policiers sont accueillis par des coups de feu et des projectiles divers

Ces événements ont causé une émotion profonde parmi la population, en majorité ouvrière, des quartiers de Wedding et de Neukölln. Dans la nuit du 3 au 4, après-midi d'illu, des collisions plus ou moins graves s'étaient produites entre policiers et communistes et, par crainte de désordres nouveaux, de forts contingents de police avaient été dissimulés sur certains points stratégiques des quartiers en question.

C'est vers 22 h. 30, jeudi soir, que la situation commença à se gâter et que débuta la querelle qui ne devait prendre fin, dans ce quartier, qu'aux premières heures du jour. Les communistes avaient dressé des barricades dans plusieurs rues de Neukölln. En certains endroits, ils avaient abattu de grandes armoires à barré complètement les rues. Lorsqu'ils furent aperçus, les policiers furent accueillis par des coups de feu et par une avalanche de projectiles de toutes sortes, bouteilles, pierres, etc. Il faut des heures de travail pour démolir ces barricades et les balles de fusil et de revolver. Un détachement de schupos, réfugiés dans une maison de la Hermannstrasse s'est trouvé une heure durant dans une situation périlleuse. Chaque fois qu'ils tentaient de sortir de leur abri, les assésés recevaient des coups de feu de toutes parts.

Les émeutiers à l'assaut d'un poste de police

Après quinze jours, on retirait à la cascade de la Petite Sensée, à Lambres, le corps d'un homme habillé très correctement, qui venait de se jeter à l'eau après avoir erré plusieurs heures sur les rives de la Scarpe.

Les journaux publièrent des détails sur le signalement du désespéré qui ne portait sur lui aucun papier d'identité.

Sur le veston seul, on trouva la marque d'une maison de confection de Roubaix « A Jeanne d'Arc ».

Ce renseignement vient de permettre d'établir d'une façon à peu près certaine l'identité du mort.

En effet, M. Gourseux, hôtelier-logeur à Tourcoing, vient d'écrire à la mairie de Lambres qu'un de ses locataires avait disparu et que dans sa chambre se trouvait un carton provenant du magasin « A Jeanne d'Arc ».

Ce pensionnaire est un sieur Gustave Desiré Nisse, né à Roubaix, en 1871, exerçant la profession de menuisier.

L'âge et le signalement correspondent aux constatations faites à Lambres.

Cinquante écoliers tués au cours d'une tornade en Amérique

La tornade qui s'est abattue sur la Virginie a atteint son maximum d'intensité à Rye-cove, près de Gate City, où le nombre des morts, parmi les enfants d'une école s'élevait à cinquante.

Le bâtiment fut mis en pièces et ses débris furent dispersés sur une étendue de plus d'un demi-mille.

La tornade a été générale dans tout le sud du Middle-west, dans l'Etat de Virginie et dans les autres Etats, le nombre des morts et des blessés serait égal au nombre des victimes des derniers ouragans.

Un spectacle lamentable

Les rues qui furent le théâtre des exploits communistes, donnaient, vendredi matin, un spectacle qu'on n'avait plus vu ici depuis les événements tragiques d'il y a une dizaine d'années : devantures enfoncées, réverbères et arbres renversés, sol couvert de débris hétéroclites et murailles portant les traces de la fusillade.

Les policiers et les schupos, secondés par des inspecteurs de police, visitent toutes les maisons une par une, recherchant notamment les armes, car il a été constaté que du côté des civils, il avait été fait usage d'armes de fort calibre. On a établi également que les communistes avaient agi par bandes bien organisées, et opéré selon un plan bien arrêté l'attaque du poste de police de la Seichowstrasse en est une preuve certaine.

On est surpris, vu le violence des événements, qu'il n'y ait pas eu plus de victimes.

LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE

Un grand mariage en gondole à Venise

On vient de célébrer à Venise, le mariage de Mlle Madina Arrivabone avec le Comte Luigi Visconti di Modrone. C'est en gondoles que se déroula le cortège de cette noce aristocratique.



Un ouvrier mineur a été tué par une auto à Pont-de-la-Deule

Hier vendredi, vers 16 heures, un mineur pensionné M. Colruet, 50 ans, demeurant rue de la Briquette, à Font de la Deule, sortait de l'usine des mines de l'Escarpelle.

Le pauvre homme qui était dur d'oreille, n'entendit pas venir une auto. Il fut renversé par le véhicule.

Le docteur Gugelot, de Waziers, qui passait, à cet instant, s'empressa auprès du malheureux, qui gisait dans une mare de sang. Mais tous les soins furent inutiles, l'infortuné avait eu la tête écrasée et était mort sur le coup.

Le noyé inconnu de Lambres a été identifié

Il y a quinze jours, on retirait à la cascade de la Petite Sensée, à Lambres, le corps d'un homme habillé très correctement, qui venait de se jeter à l'eau après avoir erré plusieurs heures sur les rives de la Scarpe.

Les journaux publièrent des détails sur le signalement du désespéré qui ne portait sur lui aucun papier d'identité.

Sur le veston seul, on trouva la marque d'une maison de confection de Roubaix « A Jeanne d'Arc ».

Ce renseignement vient de permettre d'établir d'une façon à peu près certaine l'identité du mort.

En effet, M. Gourseux, hôtelier-logeur à Tourcoing, vient d'écrire à la mairie de Lambres qu'un de ses locataires avait disparu et que dans sa chambre se trouvait un carton provenant du magasin « A Jeanne d'Arc ».

Ce pensionnaire est un sieur Gustave Desiré Nisse, né à Roubaix, en 1871, exerçant la profession de menuisier.

L'âge et le signalement correspondent aux constatations faites à Lambres.

Cinquante écoliers tués au cours d'une tornade en Amérique

La tornade qui s'est abattue sur la Virginie a atteint son maximum d'intensité à Rye-cove, près de Gate City, où le nombre des morts, parmi les enfants d'une école s'élevait à cinquante.

Le bâtiment fut mis en pièces et ses débris furent dispersés sur une étendue de plus d'un demi-mille.

La tornade a été générale dans tout le sud du Middle-west, dans l'Etat de Virginie et dans les autres Etats, le nombre des morts et des blessés serait égal au nombre des victimes des derniers ouragans.

Un curieux service postal



C'est en Amérique qu'il est en vigueur, dans certains villages, où les facteurs répartissent les courriers dans des boîtes disposées à l'entrée des arriérations. Les habitants sont avertis du passage des postiers par un coup de sifflet et s'empressent de venir relever leurs lettres.

On a arrêté à Paris pour escroquerie le fils d'un banquier véreux

Le nommé Jean Jacquemart, né le 30 octobre 1906, à Saint-Gilles-les-Bruxelles (Belgique), se disait remisé, 17, rue Drouot, à Paris, se faisait confier, depuis quelque temps, des titres dont il disposait pour son compte personnel.

Pour inspirer confiance à ses clients et il se faisait passer pour le fils d'un banquier dirigeant un établissement financier important. Le montant de ses escroqueries atteint environ 250.000 fr. A la suite de nombreuses plaintes déposées au Parquet de la Seine, M. Decante, juge d'instruction, a lancé un mandat d'amener contre cet escroc.

Après des recherches de police mobile au contrôle général des recherches, assisté de plusieurs inspecteurs, a procédé à l'arrestation de Jean Jacquemart, qui avait pris la fuite depuis un mois environ. Cet individu n'est autre que le fils d'Anatole Jacquemart, ex-directeur du « Bulletin de Paris », 17, rue Drouot, arrêté en septembre 1928, écroué à la Santé pour avoir commis des escroqueries s'élevant à plus de deux millions.

Le cadavre coupé en morceaux découvert à Bruxelles a été identifié

On est parvenu à identifier le cadavre qui avait été trouvé cette semaine devant une maison du boulevard Poincaré, à Anderlecht et qui, selon deux témoins, avait été déposé par une femme. D'après les déclarations d'une modiste, qui prétend reconnaître les restes du chapeau qui aurait été confectionné dans ses ateliers, la brigade judiciaire a établi qu'il s'agissait d'une femme nommée Antoinette Wauters, née à Bruxelles en 1882. Sa disparition avait été signalée le 31 juillet de l'année dernière, l'ami qu'elle avait à cette époque a été arrêté et gardé à la disposition de la justice.

Un autobus entra en collision avec un tramway à Paris : 13 voyageurs contusionnés

A 7 heures du matin, boulevard Voltaire, à Paris, un autobus se dirigeait vers Neuilly, est entré en collision, par suite d'un dérapage, avec un tramway. Treize voyageurs de l'autobus ont été plus ou moins sérieusement contusionnés. Seule, Mme Régina Arnovich, de 60 ans, rue Camille Desmoulins, a dû être hospitalisée à Saint-Louis. Les douze autres voyageurs, après pansement, ont pu regagner leurs domiciles.

L'AUTEUR DE 3 CRIMES A ÉTÉ JUGÉ

J. Beauvilliers, qui assassina le grand-père, la tante, la cousine de sa femme a été condamné aux travaux forcés à perpétuité par les jurés du Puy-de-Dôme

Hier a comparu, devant la cour d'assises du Puy-de-Dôme, Jules Beauvilliers, 25 ans, charbon à Nouzonville (Ardennes), son pays natal, qui devait répondre des crimes qu'au mois d'octobre dernier, il commisit sur la personne de Jacques Beaugard, son grand-père, sur Mme veuve Beaugard, sa tante, et sur Lucienne Beaugard, sa cousine. Triple assassinat, on périt toute une famille, commis avec une sanglante impitoyabilité, et qui produisit, on le conçoit, une émotion considérable dans la région.

Au banc des accusés

De petite taille, vêtu modestement d'un veston noir, un visage de bon campagnard, posant avec angoisse sur l'assistance des yeux bleus, où l'on cherchait en vain des signes de cruauté, tel apparaît Beauvilliers au banc des accusés.

Après les formalités d'usage, c'est l'interrogatoire d'identité qui l'accuse.

Puis, le greffier lit l'acte d'accusation terrible dans sa concision. Beauvilliers, livide et la tête penchée, écoute. La lecture terminée, il pleure lentement. L'interrogatoire, sur le fond, commence aussitôt. Rapidement, le président arrive aux jours qui ont précédé le carnage de la Roche-Dagouy.

Le président. — Vous avez retenu une chambre dans un hôtel de la rue de Meaux, à Paris, avant de prendre le train pour l'Auvergne. Pourquoi cette précaution ?

L'accusé. — Je ne m'en souviens pas. — Est-ce exact qu'à votre retour, votre forfait accompli, vous êtes allé au patron de l'hôtel que vous veniez d'un enterrément ?

Oui. — Quel enterrément ? Celui d'un grand-père, d'une tante et d'une cousine, dont vous êtes le fossoyeur (Sensation.)

Beauvilliers éclate en sanglots. Il répond maintenant avec peine à l'interrogatoire du président. Les détails affreux du drame sont maintenant évoqués.

« Pas de pitié... »

A 10 h. 30, l'interrogatoire est terminé. Presque hébété, Beauvilliers se rassied et les témoins sont entendus. Leurs témoignages n'apportent rien de nouveau aux débats. Signalements cependant la déposition de Mme Alice Contamine, parente et voisine des victimes. C'est son mari et elle qui découvrirent l'horrible carnage. Sans emphase, avec une grand simplicité, elle dit aux jurés ce qu'elle a vu. En se retirant, elle montre le poing au criminel. « Pas de pitié, messieurs les jurés, ajoutez-elle, pour celui qui fut un bandit. »

On entend un long murmure dans la public, qui approuve cette déclaration.

La femme du bandit à la barre...

C'est maintenant la déposition émouvante de Mme Héleine Quintin, âgée de 24 ans, femme de Beauvilliers. Elle parle de son passé, de son mari, qui fut toujours bon pour elle. La femme du criminel éclate soudain en sanglots, tandis que Beauvilliers s'écrie : « Pitié, messieurs les jurés, pour notre enfant. »

Voici la déposition capitale : celle de Quintin, beau-frère de Beauvilliers, accusé par ce dernier d'être l'instigateur du crime. Un solide gaillard, large d'épaules, le visage congestionné, apparaît à la barre. Il prête le serment d'usage et a dit un certain nombre de choses, déclare aux jurés : « Je n'ai pas grand chose à dire. Je suis innocent et j'ai été accusé par crimes » canaille ! du plus formidable des crimes. »

Quintin jette continuellement des regards courroucés sur son beau-frère, toise les défenseurs de Beauvilliers et jusqu'au ministère public. On comprend le dépit de celui qui, reconnu innocent, a fait un mois de prison préventive sur une dénonciation calomnieuse.

Le verdict

Enfin, ce sont les réquisitoires et les plaidoiries et à 12 h. 30, la Cour qui s'était retirée pour délibérer, fait sa rentrée.

Le président annonce que Beauvilliers est condamné AUX TRAVAUX FORCÉS À PERPETUITE.

LA TRIBUNE DU CONTRIBUABLE

A propos de la vérification des déclarations de revenus

De nombreux contribuables de la région qui avaient, dans leurs déclarations d'imposition, indiqué comme revenus de leurs propriétés, le revenu net imposable à la contribution foncière, se voient réclamer par le contrôleur à titre de renseignements, le revenu brut et les frais d'entretien par imposable en 1928.

Nous rappelons que cette demande est absolument légitime, ainsi que l'a reconnu nettement le ministre des Finances, dans de nombreuses réponses écrites. (En particulier, réponses à M. Rottin, député, J. O. 15 juillet 1927, et à M. Gréha, J. O. 27 mai 1928.)

« Le contrôleur, a dit expressément le ministre, n'a pas le droit d'exiger de déclarant la production des éléments nécessaires à la détermination du revenu réel. »

La loi est, en effet, formelle. C'est au contrôleur qu'il appartient d'apporter les justifications établissant que le revenu foncier réel est supérieur au revenu cadastral forfaitaire.

Les contribuables n'ont donc pas à se prêter au renversement des rôles et à fournir eux-mêmes ces justifications. Il suffit donc, en pareil cas, soit de renvoyer le contrôleur aux réponses ci-dessus rappelées, soit, plus simplement, de ne pas répondre.

E. BOUCHEZ, Secrétaire général de l'Association des Contribuables du Nord de la France.

REFERENDUM POPULAIRE EN ESPAGNE

Dans les jardins du ministère, le général Primo de Rivera, a fait dresser des tables sur lesquelles le public vient signer, apposant l'attestation de sa confiance au gouvernement au pouvoir. C'est ce que montre notre curieuse photographie.



Terrible accident à Caudry

Une jeune femme tomba dans une citerne et se noya dans des circonstances émouvantes

Vendredi, vers 12 h. 30, M. Hiderve Deleau, 56 ans, maron, retiré à son domicile 32, rue de Calais, à Caudry, pour prendre son repas de midi.

Pénétrant dans la cuisine, il aperçut sur le poêle les restes du dîner qui achevaient de se consumer. Dans la petite courtoie de la maison, le couvercle enlevé, laissait apercevoir le trou béant de la citerne. A côté, se trouvaient des abats qui firent naître dans l'esprit du maron, un horrible pressentiment. Il appela sa fille Mme Maës, née Germaine Deleau, 32 ans, demeurant rue Nationale à Caudry, venue il y a environ 10 jours pour soigner, à mère malade. Elle ne répondit pas à ses appels désespérés. Le doute n'était plus possible, sa fille était tombée dans la citerne.

M. Deleau essaya alors d'obtenir de sa épouse, quelques renseignements, mais celle-ci, qui est à toute extrémité, ne put répondre que par des monosyllabes.

La citerne était remplie à pleins bords et il sembla à M. Deleau qu'il était matériellement impossible de pratiquer le sauvetage de sa fille. En proie au désespoir, le malheureux père se précipita à la mairie et l'employé de service qui aussitôt la pompe aspirante des pompiers en vue de vider la citerne.

Une seconde d'espoir mais en vain

Entrepreneurs des voisins, MM. Gabel, Calléjain et Delantaine, attirés par les cris d'angoisse de l'ouvrier maron, avaient réussi à ramener à la surface, à l'aide d'un râteau, le corps de Mme Maës. Aidés par M. Romé, instituteur, et le sapeur-pompier Bollaix, ils pratiquèrent pendant de longs moments le sauvetage de l'arriération.

Un instant, les sauveteurs eurent un grand espoir : la noyée venait de rouvrir les yeux et de pousser un long gémissement ; mais malgré le redoublement d'efforts, tout demoura veif et le docteur Tramblain, mandé d'urgence ne put que constater le décès.

L'hypothèse d'un suicide doit être absolument écartée. En effet, Mme Maës n'avait aucun motif de mettre fin à ses jours. C'est sans doute, en voulant puiser un seau d'eau, à l'aide d'une corde, qu'elle aura été prise d'un malaise et ser tombée. Une première dans le trou béant. Le seau muni de sa corde a d'ailleurs été retrouvé au fond de la fosse.

On a caché à la pauvre mère, qui est à l'agonie la mort de sa fille. Ce terrible accident a produit à Caudry une indicible émotion.

Le maire de Lomme a été blessé par une auto

Hier, vers 11 h. 30, M. Eugène Deroué, maire de Lomme, conseiller d'arrondissement, s'étant rendu à Haubourdin pour assister à une réunion de la Commission cantonale, avait arrêté son auto du côté gauche de la rue Saï-Carnot, face à la Justice de Paix. En descendant l'impression a chassée pour passer devant la voiture, quand il fut violemment heurté par une autre voiture se rendant vers Lille. Projété contre son véhicule, il fut blessé sérieusement au bras. M. le docteur Tilleul, appelé, lui prodigua les premiers soins et lui fit quelques points de suture. Le blessé se plaint en outre de douleurs à l'épaule. Il a néanmoins pu regagner son domicile.